

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°52, juillet - septembre 2014

édito

Comme chaque année, en septembre, la Semaine de la Mobilité (du 16 au 22) est l'occasion pour Madininair de sensibiliser la population martiniquaise à l'impact des déplacements sur la qualité de l'air.

En effet, la pollution automobile reste une problématique importante sur l'île. C'est le constat que Madininair fait, principalement sur l'agglomération foyalaise, à travers ses mesures du dioxyde d'azote en continu ou par tubes passifs.

La Semaine de la Mobilité permet donc d'informer sur la pollution routière, son effet sur la santé et l'environnement et sur les solutions de déplacement moins polluantes. Cette année, l'action de sensibilisation de Madininair a trouvé écho dans 2 manifestations, engageant de plus en plus d'acteurs : entreprises, associations, institutions... Preuve est que la question de la mobilité avance en Martinique.

(qualité de l'air)

En demi-teinte...

Plus de la moitié de ce troisième trimestre est marquée par une qualité de l'air dégradée : 53% d'indices ATMO de 5 à 10 enregistré.

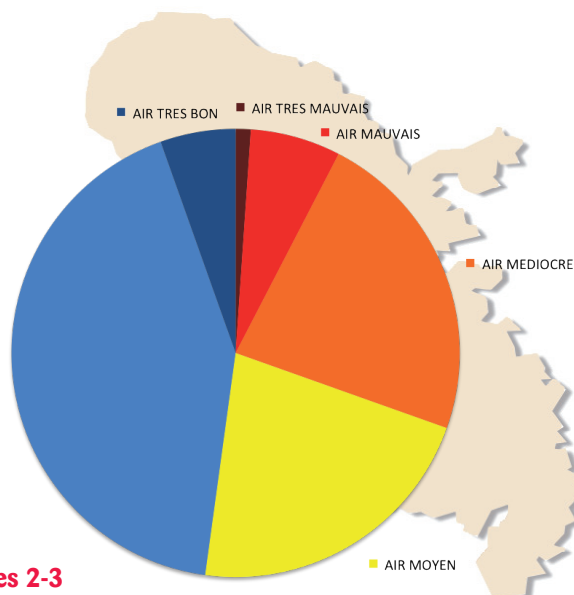
Le mois de juillet a été le plus impacté : 8 jours d'air moyen (indice 5), 9 jours d'air médiocre (indices 6 et 7), 4 jours d'air mauvais (indices 8 et 9) et 1 journée d'air très

mauvais (indice maximal 10). Cette mauvaise qualité de l'air en juillet s'explique par des conditions météorologiques défavorables : temps chaud et sec couplé à un alizé plus fort que de coutume favorisant un transport transfrontalier de particules désertiques.

Indices de qualité de l'air du 3^{ème} trimestre 2014

INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 À 2)
- AIR BON (3 À 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 À 7)
- AIR MAUVAIS (8 À 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

AGENDA MADININAIR

- du 1^{er} septembre au 30 octobre : mesures du dioxyde d'azote sur le territoire de la CACEM
- du 6 au 9 octobre : ateliers de concertation PCET Espace Sud
- le 14 octobre : journée de rencontre DEAL avec les associations de protection de l'environnement
- du 1^{er} au 6 décembre : Fête de la Science
- du 12 novembre au 8 janvier 2015 : mesures du dioxyde d'azote au Robert et à Trinité

Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO₂)

Ce troisième trimestre est marqué par des dépassements des seuils réglementaires sur les particules fines PM10. Des dépassements du seuil de 50 µg/m³ sont observés sur toutes les stations. Le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m³ est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 17 dépassements. Onze procédures d'information et recommandation et deux procédures d'alerte pour les particules fines ont été activées au cours du trimestre. Ces procédures concernent 18 jours du trimestre, dont 10 jours au mois de juillet. Les procédures d'alerte ont été activées le 1^{er} juillet et le 12 septembre. Elles corrèlent avec des épisodes de brume de sable.

Pour les autres polluants réglementaires - à savoir le dioxyde d'azote, les particules fines inférieures à 2,5 micromètres, l'ozone et le dioxyde de soufre -, les normes sont respectées.

Il est d'ailleurs à noter que la concentration trimestrielle de dioxyde d'azote, sur la station trafic «Fort-de-France / Concorde» est nettement moins élevée que celles des trimestres précédents : 35 µg/m³ ce trimestre contre 45 µg/m³ aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres. Cette baisse de la concentration trimestrielle peut s'expliquer en partie par une diminution du trafic automobile au cours des vacances scolaires (juillet-août).

A noter : en raison de problèmes techniques, les données trimestrielles des particules PM10 sur la station «Fort-de-France / Bishop» ne sont pas disponibles.

Procédures de recommandation et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, **13** procédures de recommandation et d'alerte ont été activées.

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	20	77	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	12	40	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	35	188	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	7	44	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	11	31	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	10	41	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : 200 µg/m³
- c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m³ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m³ durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	42	80	17
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	N/A	N/A	N/A
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	35	75	13
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	30	70	8
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	37	75	12

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 30 µg/m³ en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m³ durant 24 heures

i Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

NOMBRE DE JOURS DE DÉPASSEMENT PM10 DE LA VALEUR LIMITE⁽¹⁾ DEPUIS LE 01/01/14

Fort-de-France / Renéville : 38 ● Lamentin / Bas Mission : 22 ●
Fort-de-France / Bishop : N/A Robert / Mansarde : 26 ●
Schoelcher / Bourg : 26 ●

(1) valeur limite PM10 de 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser 35 jours par an



(les particules PM_{2,5})

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a & b}	maxi. jour
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	10	19

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle
b. valeur limite : **25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle

i Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	0	0	0	4	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	9	35	0	77	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle
b. valeur limite journalière : **125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$**
c. seuil d'information-recommandation : **300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	21	52	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	23	56	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	31	60	0

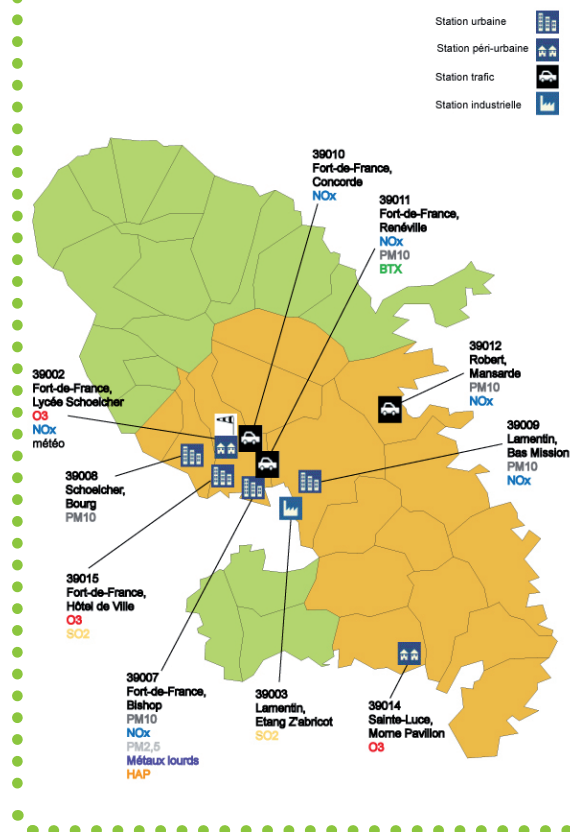
>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne sur 8 heures
b. seuil d'information-recommandation : **180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne horaire
c. seuil d'alerte : **240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne horaire

i L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

Attention : en raison des problèmes de tension électrique constatés sur la station «Bishop», les données PM_{2,5} sont discutées et font donc l'objet d'une réflexion scientifique interne pour étudier leur validité. Des modifications peuvent être effectuées ultérieurement par Madinair.

Réseau Madinair

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madinair sur <http://www.madinair.fr/Mesures-et-donnees->



EN BREF...

. VILLAGE SANTÉ DU TOUR DES YOLES

Les dimanches 27 juillet et 3 août, Madinair a participé avec son partenaire Kazavie (maison de santé du Lamentin) au Village Santé organisé dans le cadre du 30^{ème} Tour des Yoles de Martinique, afin de sensibiliser la population à l'impact de la qualité de l'air sur les maladies respiratoires.

. MESURES DU DIOXYDE D'AZOTE DANS LA CACEM

Du 2 septembre au 30 octobre, Madinair effectue des mesures du dioxyde d'azote (gaz traceur de la pollution automobile) par tubes passifs sur les 4 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) : Fort-de-France, Lamentin, Schoelcher et Saint-Joseph. Les résultats des mesures seront disponibles au cours du premier trimestre 2015.

. FORUM D'CLIC LOGEMENT

A l'occasion de la 12^{ème} édition du forum D'clik Logement, organisé les jeudi 28 et vendredi 29 août par le CLLAJ Martinique, Madinair a animé un pôle d'information à destination des jeunes et des propriétaires privés sur les problématiques de qualité de l'air à l'intérieur du logement. Madinair a également participé à une conférence-débat sur le thème «Les mesures contre la pollution de l'air dans l'habitat».

. CARNET ROSE

Madinair compte deux nouvelles mamans en 2014. Carole Boullanger, responsable études, est devenue l'heureuse maman de Raphaël le 2 mars dernier et, Karen Ramassamy, chargée d'études, a donné naissance à Kyla le 26 juillet. Félicitations à ces nouveaux parents et beaucoup de bonheur à venir !

(événement)

Semaine de la mobilité : une semaine pour sensibiliser à la pollution automobile

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, Madinair s'est associé au Madin'éco Tour (Tour de la Martinique en éco conduite, véhicules hybrides et électriques organisé par Ecomobil) et à l'ADEME pour informer de l'impact du transport sur la qualité de l'air...

Madinair a été partenaire de la première édition du «Madin'éco Tour» organisée par l'association Eco-Mobil du 15 au 20 septembre 2014. Ce premier tour de la Martinique en véhicules hybrides et électrique a permis de promouvoir des véhicules moins polluants ainsi que l'éco-conduite. L'accueil a été très positif dans les villes qu'il a traversé, malgré une météo défavorable. Une opération exemplaire à renouveler !

Le 18 septembre, Madinair a participé à un forum de la «mobilité durable» aux côtés de la CACEM, CFTU-Mozaïk et TRANSMEDIATION. Ce forum était organisé par l'ADEME et six entreprises engagées dans une démarche de PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises) dans la zone Etang Z'abricot. Il a permis de sensibiliser les salariés de ces 6 entreprises à la problématique transport en Martinique ainsi qu'à l'impact de la pollution automobile sur la qualité de l'air. Beaucoup d'échanges ont eu lieu sur les solutions alter-

natives à la voiture individuelle (covoiturage, bus, vélo, marche à pied) mais aussi sur les freins à l'adoption de ces modes de déplacements.

Ce forum a été aussi l'occasion pour Madinair de présenter ses trois nouveaux panneaux thématiques : «la pollution routière, un constat inquiétant», «les effets de la pollution routière» et «j'adapte mon moyen de transport et je pollue moins».



Cette édition 2014 de la Semaine de la Mobilité en Martinique a donc été riche, avec des événements appréciés des visiteurs et un très grand investissement des institutions, collectivités et associations présentes.

Signe que la mobilité est au cœur des préoccupations locales...